



LE VOLANT RALLYE ACADEMIE 2011

Règlement

Article 1 : Conditions de participation

Les sélections du volant Rallye Académie se déroulent en 4 phases.

Une première phase avec une inscription en ligne, moyennant 60 euros.

Une seconde phase appelée quart de finale, pour tous les inscrits, ou seul le chronomètre sera juge, sur un parcours technique, sans instructeur en passager.

Une troisième phase appelée demi finale, ou les 20 meilleurs de chaque catégorie (licenciés et non licenciés) seront sélectionnés. Cette phase sera composée à la fois d'un chrono mais aussi de tests divers de pilotage.

La finale verra s'affronter les 2 meilleurs prétendants de chaque catégorie.

Ces sélections sont ouvertes à tous, hors pilote disposant d'une trop grande expérience du rallye en compétition (pilote prioritaire A ou B, vainqueur de volant,

pilote ayant disputé intégralement une manche du Championnat de France asphalte...).

L'organisation se réserve le droit de refuser une inscription s'il la juge non conforme à l'esprit du volant, sans avoir à en justifier auprès du prétendant.

1.1 Droits d'inscription

Les candidats souhaitant s'inscrire au volant Rallye Académie 2011 doivent s'inscrire sur www.rallyeacademie.com ou sur www.aventures-mecaniques.com ou envoyer un chèque de 60 euros à l'ordre d'Aventures Mécaniques à l'adresse suivante : 550 route de Roibet – 74 210 Saint Ferréol. Dans cette hypothèse, il est important de noter sur papier libre votre catégorie (licencié ou non licencié) ainsi que votre adresse mail.

Dans le cas d'une qualification à la demi finale, un montant de 40 euros devra être acquitté sur place.

La participation à la finale est gratuite.

1.2 Inscription

Par le fait d'inscrire en ligne au volant, le candidat accepte les termes du présent règlement et s'engage à le respecter dans la forme comme dans l'esprit.

Article 2 : Sélections

2.1 Quart de finale

Les sélections seront effectuées sur des Saxo Vts de série ou l'équivalent en terme de puissance. Chaque participant aura droit à un tour de reconnaissance du parcours et à un tour chronométré, si l'élimination n'a pas été prononcée dans le tour de reconnaissance.

Toute sortie de piste, touchette ou renversement d'obstacles sera éliminatoire et arrêtera la série en cours immédiatement. Les 20 meilleurs de chaque catégorie seront retenus pour les demi finale.

Un document explicatif de la procédure précise des quart de finale sera communiqué à chaque sélectionné, une semaine avant la sélection.

2.2 Demi-finale

Les sélections seront effectuées sur des Saxo Vts de série ou l'équivalent en terme de puissance. Chaque participant aura droit à un tour de reconnaissance du parcours, en compagnie d'un instructeur titulaire du BPJEPS et à un tour chronométré, si l'élimination n'a pas été prononcée

dans le tour de reconnaissance.

Toute sortie de piste, touchette ou renversement d'obstacles sera éliminatoire et arrêtera la série en cours immédiatement. Le candidat ne pourra alors prétendre à aucun remboursement.

2 catégories sont constituées :

- Licenciés FFSA (hors pilote ayant terminé une manche de championnat de France, d'Europe ou du monde),
- Non licenciés.

Par catégorie, les sélectionnés seront convoqués à la même heure, et un tirage au sort déterminera leur ordre de passage dans le parcours.

Les deux meilleurs de chaque catégorie (meilleur cumul de chrono associé à la meilleure qualification technique) seront qualifiés pour la finale.

Le jury se réserve le droit de demander un roulage supplémentaire entre deux ou plusieurs participants si les écarts de temps sont trop faibles ou si les conditions sont jugées trop disparates (pneus usés, différence de poids, modification d'adhérence...).

Un document explicatif de la procédure précise des demi-finales sera communiqué à chaque sélectionné, une semaine avant la sélection.

2.3 Finale

La finale sera effectuée selon la même procédure, mais sur cinq tours de circuit, dont un de lancement, 3 chronométrés, et un de décélération.

Le véhicule utilisé sera une Suzuki Supercoupe.

Le chronométrage sera assuré par une cellule précise au dixième de seconde. Le vainqueur sera celui qui aura effectué le meilleur temps cumulé.

Le résultat officiel sera proclamé après les vérifications d'usage auprès de la FFSA, lié au palmarès du candidat.

Article 3 : Calendrier

Les inscriptions en ligne débutent le 15 octobre 2010. Elles seront closes le 15 août 2011.

Les candidats sélectionnés recevront leur convocation par retour de courrier électronique une semaine avant la date des sélections. Elles auront lieu le samedi 20 août 2010 sur le circuit de Saint Jean de Thurigneux.

La finale aura lieu sur ce même circuit, le même jour.

Article 4 : Volant

Le vainqueur du volant Rallye Académie 2011 remportera la participation au Rallye du Mont Blanc 2011, du 2 au 4 septembre 2011 au volant d'une **Suzuki Supercoupe, ou l'équivalent en terme de performance, au minimum**. Il devra se libérer une journée pour sa formation le vendredi 26 août et deux jours pour ses reconnaissances les samedi 27 et dimanche 28 août.

L'ensemble des frais inhérents à l'épreuve (la licence, l'engagement à l'épreuve, le choix du navigateur, l'assistance mécanique, l'hébergement pendant l'épreuve, les pneumatiques, l'assurance de la voiture de compétition hors franchise, le coaching vidéo) sera pris en charge par la société Aventures Mécaniques.

Eric FABRE.

klorofile.com